



Achat d'un objet ayant déjà été utilisé

Par **Prealudium**, le **16/03/2014** à **13:28**

Bonjour et merci d'avance pour vos avis,

J'ai acheté hier un clavier d'ordinateur apple chez Boulanger.

Le vendeur m'a donné le clavier dans sa boîte, sans rien me préciser.

Aujourd'hui seulement, après avoir ouvert la boîte, j'aperçois une étiquette dans un coin, qui indique : "objet ayant déjà fait l'objet" .. puis trois cases ... dont une cochée : "d'une première utilisation"!

De plus, plutôt que d'être bradé, il m'est vendu 69€99, soit 99cts de plus que chez apple!

J'ai lu qu'un produit déballé ne pouvait être rendu, mais si celui-ci a déjà été utilisé, il avait donc déjà été déballé auparavant, puis reballé ...

Donc puis-je le rendre?

Merci à vous

Par **Visiteur**, le **18/03/2014** à **15:18**

vous retournez dans le magasin et vous verrez comment cela se passe ?!